

**SERVICE PUBLIC DE WALLONIE**  
**CHAUMONT-GISTOUX et WALHAIN**  
**AVIS D'ENQUETE**  
**Projet de révision de plan de secteur**

Conformément aux articles 4, 43 et 46 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP), une enquête publique est organisée dans les communes de CHAUMONT-GISTOUX et WALHAIN aux fins de consultation par le public du projet de révision de la planche 40/2 du plan de secteur de WAVRE-JODOIGNE-PERWEZ en vue de l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turlutttes. », d'une zone naturelle, d'une zone agricole et d'une zone d'habitat ainsi que d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'un nouvel échangeur autoroutier sur le territoire des communes de CHAUMONT-GISTOUX et WALHAIN.

Cette enquête sera ouverte le **lundi 4 janvier 2010** et clôturée le **mercredi 17 février 2010**.

Les documents exposés à l'enquête publique peuvent être consultés durant la période de 45 jours indiquée ci-dessus :

- au Service Urbanisme de la commune de CHAUMONT-GISTOUX, rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX, les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures ainsi que sur rendez-vous, en dehors de ces heures au numéro de téléphone 010/ 68.72.30 ;
- au Service Urbanisme de la commune de WALHAIN, Place communale n° 1 à 1457 WALHAIN de 9 heures à 12 heures excepté le lundi et ainsi que sur rendez-vous en dehors de ces heures aux numéros de téléphone 010/ 65.32.13 – 010/ 65.32.14 – 010/ 65.32.80.

Des explications techniques seront données lors de la **réunion d'information** qui se tiendra :

- le mardi 12 janvier 2010 à 19 heures à l'espace PEREZ (salle du rez-de-chaussée), rue du village 5 à 1325 DION-VALMONT en ce qui concerne la commune de CHAUMONT-GISTOUX ;
- le mercredi 13 janvier 2010 à 19 heures à la salle des Cortils, rue des Cortils à 1457 TOURINNES-SAINT-LAMBERT (face au nouveau cimetière) en ce qui concerne la commune de WALHAIN.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations avant la clôture de l'enquête publique :

- par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, à l'une des adresses suivantes :
  - Collège communal, Rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX ;
  - Collège communal, Place communale, 1 à 1457 WALHAIN.
- par télécopie, datée et signée à peine de nullité, adressée à l'un des numéros suivants :
  - 010/68.72.19 pour Chaumont-Gistoux ;
  - 010/65.03.62 pour Walhain.

> par courrier électronique, identifié et daté à peine de nullité, à l'une des adresses suivantes:-  
[agnes.decelle@publilink.be](mailto:agnes.decelle@publilink.be) ou [thierry.debie@publilink.be](mailto:thierry.debie@publilink.be)  
ou [monique.jonckers@publilink.be](mailto:monique.jonckers@publilink.be) pour Walhain.  
[urbanisme@chaumont-gistoux.be](mailto:urbanisme@chaumont-gistoux.be) pour Chaumont-Gistoux ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention « **Révision du plan de secteur de Wavre - Jodoigne - Perwez - Enquête publique** ».

Les réclamations et observations peuvent aussi être exprimées oralement avant la clôture de l'enquête publique, **sur rendez-vous**, auprès de :

- Madame C.VANNIEUWENHOVE, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX ;
- Madame Agnès DECELLE Architecte- Service Urbanisme Place communale 1, à 1457 WALHAIN.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le mercredi 17 février 2010 :

- de 11 heures à 12 heures à l'Administration communale de CHAUMONT-GISTOUX rue Colleau, 2 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX ;

- de 11 heures à 12 heures à l'Administration communale de WALHAIN, Place communale, 1 à 1457 WALHAIN.

Conformément à l'article 43 du Code, une **réunion de concertation** aura lieu à l'issue de l'enquête publique :

- le mardi 23 février 2010 à 19 heures à l'Espace PEREZ (salle du rez-de-chaussée) rue du village, 5 à 1325 DION-VALMONT, en ce qui concerne la commune de CHAUMONT-GISTOUX ;
- le mercredi 24 février 2010 à 19 heures à la salle des Cortils, rue des Cortils à 1457 TOURINNES-SAINT-LAMBERT (face au nouveau cimetière) en ce qui concerne la commune de WALHAIN.